

S'INITIER AUX ASSURANCES DE PERSONNES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA134	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1127,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 02/04/2025 au 03/04/2025
- Du 16/09/2025 au 17/09/2025

OBJECTIFS

- Appliquer la réglementation propre aux contrats d'assurance vie.
- Explorer les opportunités réglementaires, économiques ou commerciales pour développer son portefeuille client.
- Analyser les conventions collectives et les obligations des employeurs en matière de protection sociale supplémentaire des salariés.
- Appliquer la réglementation sur la distribution, propre aux contrats d'assurance vie, retraite, prévoyance et de complémentaire santé.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)

[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Les mécanismes techniques communs aux assurances de personnes sont exposés.

Le formateur traite, pour chaque contrat, sa définition, son fonctionnement technique et ses avantages de souscription.

Des QCM et exercices permettent de contrôler l'acquisition des connaissances.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Définir les principales caractéristiques techniques des assurances de personnes

1. Principe indemnitaire/ forfaitaire
 2. Répartition ou capitalisation
 3. Tables de mortalité
 4. Provisions techniques et provisions mathématiques
- B. Répertoire des différents produits d'assurance de personnes
1. Assurances de personnes non-vie : GAV, santé
 2. Assurances vie individuelle : épargne, retraite et prévoyance
 - a) technique
 - b) juridique
 - c) fiscal
 3. Assurances vie collective : retraite et prévoyance collective
 - a) technique
 - b) juridique
 - c) fiscal

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés des opérations d'assurance de personnes
Chargés d'indemnisation
Collaborateurs fonctionnels de l'assurance
Intermédiaires

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des

aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1127,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/12/2024 à 18:34